

De démentis pitoyables en mensonges éhontés

DIRECTION ET GOUVERNEMENT se prennent les pieds dans le tapis !

Un **compte-rendu** d'une réunion de travail entre la SNCF et le Ministère a « fuité » ce week-end dans la presse. Non contents de l'incompétence qui permet ce genre de chose, nos grands dirigeants ont cru bon de réagir. Ils auraient été plus avisés de s'abstenir.

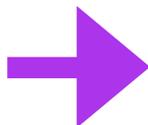


CÔTÉ DIRECTION SNCF :

Extrait Compte-Rendu

• **La direction** affirme sans honte que le but de cette réunion et des amendements discutés n'est pas du tout la filialisation du TER. Pourtant nous avons le compte-rendu entre les mains !

Et qu'y est-il écrit ? Ceci :



« **Filialisation**

- Amendement proposé par SNCF : rédaction actuelle des missions de Mobilités empêche la filialisation de TER au niveau de Mobilités et de la holding. C'est pourquoi il est nécessaire de modifier les articles L. 2101-1 sur les missions de SNCF et L2141-1 sur les missions de Mobilités. Cab n'est pas convaincu que ce soit nécessaire à 1ère vue => DGITM instruit le sujet. »

• **Le Temps réel** poursuit en affirmant que la SNCF n'a absolument pas demandé à ce que les titres de SNCF Mobilités et SNCF Réseau ne soient pas incessibles... Là encore, que dit ce compte-rendu ?



Extrait Compte-Rendu

« **Incessibilité des titres**

- Amendement proposé par le cab : Prévoir l'incessibilité. Nous avons insisté sur la nécessité de le restreindre au niveau de la holding. »

Toute honte bue, des mensonges effrontés pour tenter de camoufler ce qui saute aux yeux !! Le but de cette réforme est à terme la privatisation !



• **M**me Elisabeth Borne croit bon d'ajouter sa pierre à l'édifice bancal du mensonge effronté. Voilà la réaction de Mme La Ministre via son compte Tweeter :



CÔTÉ GOUVERNEMENT :

Madame là Ministre n'est pas en reste !



Elisabeth BORNE @Elisabeth_Borne · 6 h

Les trois entreprises #SNCF, #SNCFMobilités et #SNCFRéseau, sont et resteront 100% publiques et inaccessibles : ce n'est pas seulement une promesse, c'est ce que nous avons inscrit dans la loi votée à l'Assemblée nationale ! Nous le confirmerons lors du débat au Sénat.

75 218 272



C'est juste un bon gros mensonge encore ! Nous invitons tout le monde à vérifier par lui-même, le texte de loi voté à l'Assemblée Nationale le 17 avril en première lecture est disponible sur internet. A aucun moment les parts de la SNCF détenues par l'Etat ne sont inaccessibles ! Ce caractère inaccessible a même été proposé comme amendement par des parlementaires et rejeté au vote, notamment par le groupe LREM, c'est-à-dire la majorité gouvernementale !

**La panique gagne les sommets !
Plus que jamais dans l'unité
revendiquons le retrait pur et simple
du nouveau pacte ferroviaire !!!**

**Les « journées sans cheminot » doivent
devenir quotidiennes ! Il est temps de
durcir le ton, par la grève jusqu'au
retrait !!!**

STOP



Cheminots **FO**

**GRÈVE JUSQU'AU RETRAIT !
UNITÉ SYNDICALE !
UNITÉ DES CHEMINOTS !**